

BRUXELLES

Majorité alternative pour les allocations ?

Cinq des six partis du gouvernement bruxellois sont d'accord sur le modèle d'allocations familiales à mettre en place en Région-capitale, ont affirmé dimanche PS et DÉFI sur le plateau de « *C'est pas tous les jours dimanche* » (RTL). Le cdH serait « *isolé* », selon eux. Quant à Ecolo, il voit le modèle proposé se rapprocher de celui qu'il défend avec Groen, et n'exclut pas de soutenir une majorité alternative.

La Flandre et la Wallonie ont déjà adopté leur nouveau modèle d'allocations familiales, qui devrait être mis en œuvre au 1er janvier 2019. À Bruxelles, où le gouvernement n'a pas encore d'accord, il existe selon les députés Caroline Désir (PS) et Emmanuel De Bock (DÉFI) un accord de cinq partis sur six sur un modèle « *correspondant à la sociologie bruxelloise* ».

PS, DÉFI et les trois partis flamands du gouvernement (Open Vld, sp.a et CD&V) seraient d'accord pour que tous les enfants basculent dans le nouveau système dès son entrée en vigueur,

au contraire de la Flandre et de la Wallonie où seuls les nouveau-nés y entreraient. Le montant de base varierait de 145 euros à 190 selon les situations familiales.

Le cdH bloque. Il préfère un même montant d'allocations familiales à Bruxelles et en Wallonie, compte tenu du principe d'égalité et des familles recomposées vivant dans les deux régions. Selon le député Hamza Fassi-Fihri (cdH), appliquer le basculement pour tous dès l'entrée en vigueur de la réforme serait impayable, ce que réfutent PS et DÉFI.

Chez les Verts, Ecolo-Groen avaient présenté leur modèle il y a six mois. Le député Alain Maron (Écolo) considère que le modèle actuellement sur la table « se rapproche très fortement de notre proposition ». « *Si ce modèle évite de défavoriser les classes moyennes, respecte une égalité de traitement entre tous les enfants et réduit la pauvreté infantile, alors on pourrait soutenir* », a-t-il glissé. Écolo dispose de huit députés au parlement bruxellois, tout comme le cdH. ■